



DROIT & ÉTHIQUE

Colloque organisé avec
l'Association française de philosophie du droit

Judi 31 mai 2018
de 17 heures à 19 heures 30

Grand' Chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1^{er}



5 Quai de l'Horloge TSA 79201 - 75055 Paris cedex 01

Demande d'inscription par mail
colloque.parquet.courdecassation@justice.fr



PROGRAMME

Propos introductifs

Philippe INGALL-MONTAGNIER,
premier avocat général à la Cour de cassation

Débats animés par
Philippe INGALL-MONTAGNIER

- I- **Droit, éthique et justice**
Marie-Aimée PEYRON, *bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris*
- II- **L'urgence d'une intimité entre le droit et l'éthique**
Eliette ABÉCASSIS, *philosophe et écrivain*
- III- **Débat sur le droit, la personne et l'éthique professionnelle**
Dominique de la GARANDERIE, *ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris*
René SÈVE, *président de l'Association française de philosophie du droit*
- IV- **Débat sur l'enjeu éthique de la nouvelle disponibilité technologique des informations sur les personnes**
Marc MOSSÉ, *directeur juridique de Microsoft*
Milad DOUEIHI, *philosophe*
- V- **Le juge est-il le garant du respect des principes éthiques relatifs à l'être humain ?**
Frédérique DREIFUSS-NETTER, *agrégée des facultés de droit, conseiller à la Cour de cassation*
- VI- **La garde de l'unité de la personne dans un système a-moral**
Marie-Anne FRISON-ROCHE, *professeur de droit économique à Sciences po Paris*

Propos conclusifs

Marie-Anne FRISON-ROCHE